Royaliste Royaliste



Complots russes

Venue des Etats-Unis, la mode du complot russe qui explique tout et n'importe quoi sévit en France. Emmanuel Macron a récemment confié à des journalistes que les Gilets jaunes étaient manipulés par les Russes, par le biais de chaînes de télévision poutiniennes émettant en langue française. Comme ces fantaisies explicatives étaient énoncées en même temps qu'une analyse du langage des « boxeurs gitans » - très révélatrice de préjugés ethnicisants couplés au mépris de classe – on n'avait pas pris au sérieux cette manifestation de complotisme primaire.

Mais voici que la Russie surgit tel le diable d'une boîte à malice sous la forme d'un oligarque douteux qui aurait passé un contrat avec le sulfureux Benalla, du temps que celui-ci officiait à l'Elysée. Comme cet oligarque est réputé « proche de Poutine », pourquoi ne pas penser que Vladimir Vladimirovitch tire toutes les ficelles de la macronie et de sa contestation? Trop fort, ce Poutine!

Essayons cependant de raison garder. Emmanuel Macron se trouve simplement dans la posture de l'arroseur arrosé. Reste à savoir si le flot de révélations sur « Monsieur Alexandre » ne finira pas par submerger son protecteur et ami.

Louis-Philippe

La monarchie tricolore



Comte de Paris

Lettre du prince Jean Débat national

Chronique d'un fiasco annoncé

p. 3

p. 9

Violences d'Etat

Une dangereuse escalade

Depuis l'apparition du mouvement des « Gilets jaunes » rarement la répression exercée par l'Etat n'aura été aussi violente. De nombreuses voix s'élèvent contre cet état de fait, en vain.

ace aux manifestations qui comptent des dizaines de milliers de manifestants chaque samedi, la répression est allée crescendo, notamment à partir de l'acte IV où le ministère de l'Intérieur avait changé de stratégie: augmentation des effectifs des forces de l'ordre, multiplication des interpellations préventives en total mépris du droit. En outre l'usage de méthodes et armes très controversées ont fait de très nombreuses victimes. On a vu mêlés aux forces mobiles, CRS, gendarmes mobiles, des équipes de policiers provenant des Brigades anti-criminalité (BAC), des équipes motocyclistes faisant usage des tristement célèbres LBD et faisant de nombreux blessés parmi les manifestants, en particulier au visage, précisément où ils ne devraient pas viser. A la mi-janvier on dénombrait environ 70 blessures très graves liées à l'usage de ces balles en caoutchouc. L'IGPN a été saisie à 120 reprises pour des enquêtes sur des violences policières inacceptables. De simples suspects, sans aucune notion de flagrance ni de participation à une manifestation se retrouvent aujourd'hui devant des tribunaux.

Cette répression est assumée par le pouvoir et ses représentants qui minimisent les conséquences des violences qu'ils exercent, appuyés par les appels d'une oligarchie inquiète pour ses privilèges. Il suffit d'observer les réseaux sociaux pour voir qu'une frange non négligeable de privilégiés des beauxquartiers appellent à une répression féroce pour « sauver la démocratie » contre les hordes sauvages tour à tour qualifiées de populistes, de « beaufs », d'antisémites, de fascistes ou de gauchistes. L'appel à « tirer dans le tas » d'un Luc Ferry a vu se déchainer les bobos des beaux quartiers de la capitale. Le président de la république n'a pas été en reste en s'épanchant sur le boxeur « gitan » ou tel meneur avec l'habituel mépris de classe désormais décomplexé de la soi-disant élite aux affaires dans notre pays.

A la violence policière, ajouter cette violence verbale ne risque que d'attiser le feu. La révolte est profonde dans les maux qu'elle révèle et elle s'enracine désormais dans la durée. Le pouvoir, déjà empêtré dans le désamour des Français, l'affaire Benalla, une politique ultralibérale qui brade le patrimoine industriel national en appauvrissant les plus fragiles de nos concitoyens risque de provoquer une escalade de la violence des manifestants. L'enfumage d'un pseudo-débat national n'y changera rien puisque l'on annonce « en même temps » que la politique poursuivie est la meilleure qui soit et que l'on n'en changera pas et comme d'habitude, quand « les gens » n'en comprennent pas le bien-fondé, il suffira de faire œuvre de « pédagogie ». Dans des shows où il excelle, se

croyant à l'oral de « Sciences-Po », le président est à la manœuvre, croyant qu'il ne s'agit que d'une campagne d'image et de séduction.

Pour parfaire le volet répressif, le pouvoir veut se donner un arsenal législatif qui est en totale contradiction avec les règles du Droit. C'est ainsi qu'une loi anti-casseurs très controversée a été adoptée à l'Assemblée Nationale malgré l'opposition d'un certain nombre de députés courageux, y compris dans les troupes de LaREM voyant dans ce nouvel arsenal législatif des entorses graves aux règles de fonctionnement d'une démocratie normale. Les interdictions préventives de manifester décidées par les préfets, la constitution de fichiers de suspects rappellent en effet « les heures les plus sombres de notre histoire ». De nombreux observateurs lucides comme Régis de Castelnau ont attiré l'attention sur ces mesures liberticides et en totale contradiction avec nos conceptions du Droit. Il est grave de mettre l'appareil judiciaire de notre pays au service du ministère de l'Intérieur. C'est une violation pure et simple de la règle de séparation des pouvoirs déjà malmenée par la collusion oligarchique médiatique, financière et politique qui sévit.

A continuer de ne pas voir le malaise profond qui secoue notre pays, le pouvoir provoque inutilement ceux qui souffrent. A la sauvagerie de sa politique et à la brutalité de sa répression, il ne risque que de provoquer une escalade dont il n'est pas exclu qu'elle devienne révolutionnaire.

Marc HEDELIN

SOMMAIRE

P 1 - Cible : Complots russes - P 2 : Violences d'Etat : Une dangereuse escalade - P 3 : Affaire Alstom : Toujous le scandale - Écho des blogs : Europe : Paix ou guerre sociale ?- P 4 : Portugal et Espagnol: Les gauches introuvables - P 5 : Chine : Réunification à la chinoise- P 6 - 7 : Louis-Philippe : La monarchie tricolore - P 8 : Israël : L'anti-Ben Gourion- P 9 : Grand Débat national : Chronique d'un fiasco annoncé- P 10 : Cinéma : Les Invisibles- Deuil : Paul Balta- P 11 : - Actualités de la Nouvelle Action royaliste - P 12 : Éditorial : « Une question de légitimité »

Comte de Paris

Lettre du Prince Jean



Comte de Paris rejoint la nécropole royale de Dreux, je demande aux Français et aux Françaises d'avoir une pensée et de prier pour lui. Comme mon grand-père avant lui, il n'a eu qu'un seul souci, servir la France et les Français. Appelé à lui succéder comme Chef de la Maison de France, je continuerai à servir mon pays à l'image des engagements que j'ai toujours eus. Et si les Français le veulent, nous renouerons le pacte historique et nécessaire entre la Nation et la famille royale. Ensemble, nous nous efforcerons d'assurer l'unité de la France, sa grandeur et sa prospérité, l'ordre intérieur enfin la paix dans le monde. Que la Providence m'assiste et que Dieu protège la France.

Dreux, le 2 février 2019 Jean, Comte de Paris



Écho des blogs

UE : paix ou guerre sociale ?

Le site Atlantico.fr (1) nous rapporte la chronique d'un député britannique, Benjamin Disraeli qui se penche sur le slogan « L'Europe, c'est la paix » pour nous montrer son caractère fallacieux et souligner combien l'UE et son idéologie ont, a contrario, promu une guerre sociale.

près avoir tordu le cou à la légende : « C'est la paix, l'esprit de paix qui a fait l'Europe ou plutôt qui l'a refaite après les deux guerres mondiales (...). », il souligne qu'il « ... apparaît cependant de plus en plus clairement que l'Union Européenne, si elle profite d'un héritage de paix, de pacifi-



cation de l'Europe, ne rend pas à l'Europe ce qu'elle a reçu d'elle. Au contraire, il y a un esprit de conflit qui s'est installé en Europe et l'Union Européenne y a largement contribué. Je veux parler de la guerre sociale, la guerre de classes (...), dans la façon dont la Commission et le Conseil européen réagissent au Brexit ou bien dans la répression policière actuellement exercée en France contre le mouvement des Gilets jaunes, où on retrouve toutes les caractéristiques d'une guerre de classes. ».

Puis il fait un parallèle entre l'Angleterre et la France : (...) Il est même probable que la guerre du Brexit va être gagnée par le Royaume-Uni, (...) parce que les élites britanniques sont divisées sur le sujet et qu'une minorité suffisante parmi elles prend à cœur les intérêts des classes populaires. Tel n'est pas le cas des milieux dirigeants français. Ils ne sont plus en guerre avec Bruxelles, depuis de longues années. (...) Encore plus visiblement que François Hollande, Emmanuel Macron est devenu le porte-parole de la nouvelle guerre civile européenne, guerre sociale, lutte de classes. C'est d'ailleurs bien parce qu'il a revendiqué la guerre sociale en question, en parlant de ces gens « qui ne sont rien », de « fainéants », de « femmes illettrées » qu'une crise politique d'une telle ampleur a éclaté. Avec Macron, nous sommes dans un schéma marxiste presque parfait. La bourgeoisie française est dotée d'une vraie conscience de classe et l'européisme est son idéologie. (...) Cette (...) « superclasse » qui habite le centre des grandes métropoles ne supporte pas la révolte de la France périphérique. Elle ne supporte pas de voir des gens correctement éduqués par l'enseignement secondaire, plein de bon sens, travailleurs, venir revendiquer avec modération et bon sens une meilleure reconnaissance de leur travail (...) ». L'UE est donc bien le nœud gordien qu'il faut trancher et le plus tôt sera le mieux.

Loïc de BENTZMANN

(1) https://www.atlantico.fr/decryptage/3565200/l-europe-c-est-la-paix--ou-de-l-huile-jetee-sur-le-feu-de-la-lutte-des-classes-

Portugal et Espagne

Les gauches introuvables

Tandis que le Portugal explore une hypothétique troisième voie européiste, l'Espagne renoue avec quelques vieux démons.

e 26 mai prochain, les Portugais seront appelés à dési-Igner leurs 21 représentants au Parlement européen. Forts des bons résultats économiques enregistrés par le gouvernement d'Antonio Costa (1), les partis de la coalition au pouvoir ont le vent en poupe. Un sondage publié il y a quelques jours laisse espérer au Parti socialiste un score très élevé. Celui-ci y est crédité de 32,6 % des intentions de vote avec 8 à 10 sièges à Strasbourg. Alliée du PS, l'Union démocratique regroupant écologistes et communistes obtiendrait 2 à 3 sièges (8,4 %) et le Bloc de gauche 1 à 2 sièges (6,3 %). Le PSD (social-démocratie), premier parti d'opposition, est évalué autour de 19,8 % (5 à 7 sièges), très largement distancé par le PS. L'intégration européenne ne devrait pas être remise en cause au cours d'une campagne électorale qui pourrait conduire ailleurs sur le continent à la multiplication des discours dits « populistes ». Malgré une politique

anti-a menée couran comma Bruxel vernen tugais guère a cisme.

anti-austéritaire menée à contrecourant des recommandations de Bruxelles, le gouvernement portugais ne se prête guère à l'eurocriticisme. Le ministre des Finances Ma-

rio Centeno, également patron de l'Eurogroupe, s'est récemment réjoui dans les colonnes du Monde de la création de 9 millions d'emplois au sein de la zone euro. Est-ce à dire que le ciel est radieux au-dessus de la Lusitanie? Une contestation plutôt droitière, inspirée directement du mouvement des « Gilets jaunes », a pourtant éclos au mois de décembre. Ses instigateurs entendaient bloquer le pays pour réclamer des baisses d'impôts, une

augmentation des petites retraites, de nouveaux moyens de lutte contre la corruption, des remèdes face à la crise du logement... Le soufflet est vite retombé. Et l'extrême-droite reste électoralement inexistante. Aux législatives de 2015, seuls 0,5 % des suffrages s'étaient portés sur le PNR, le plus puissant parti radical du pays.

Pour l'Espagne voisine, la situation du Portugal pourrait presque apparaître comme un Eldorado du point de vue du socialiste Pedro Sánchez. Ce dernier peine à trouver sa voie. L'européisme des Espagnols est grand, mais le principal clivage qui parcourt la vie politique de son pays ne se fait pas autour de la question européenne. Il y a belle lurette que Podemos a adopté la ligne de Syriza et renoncé à ce qui faisait son originalité au lendemain du mouvement des Indignés de 2011 : la critique de la Troïka, de la Banque centrale et de la Commission européenne. Pablo Iglesias a encore eu récemment des mots très durs contre « l'Europe allemande ». Mais, à la manière de son ami Jean-Luc Mélenchon, il parle maintenant davantage du plan A et d'une « autre Europe » que d'un plan B. C'est pourquoi Podemos est aujourd'hui le meilleur appui du gouvernement socialiste. Il soutient le projet de budget, dans la perspective d'une hypothétique politique de distribution des miettes à la portugaise.

Mais le procès des responsables indépendantistes catalans, qui s'ouvre devant le Tribunal Suprême, est bien l'épicentre des débats actuels. Ne nous approchons pas trop vite du fond : la justice mettra des mois à passer et c'est peut-être moins à Madrid qu'à Strasbourg — devant la justice européenne — que sera prononcé le jugement final. Ne nous y trompons pas : presque une moitié de Catalans ne veut plus

avoir à faire avec les autres Espagnols. On peut le regretter, comme les lampes à huile : un divorce est bien là. En réaction, tous ceux qui cherchent à établir des



ponts ne peuvent être désignés que comme des suspects ou des traîtres par les extrêmes. Aussi, Pedro Sánchez, porté au pouvoir par une motion de censure, est aujourd'hui à la recherche d'une nouvelle majorité introuvable. Les indépendantistes catalans ne soutiennent pas son projet de budget et le Premier ministre doit brandir la menace de la tenue de nouvelles élections. Les appels du pied répétés aux indépendantistes catalans, qui ont repris le contrôle de l'exécutif régional et font tout pour imposer au maire de Barcelone un gouvernement en coalition après les prochaines municipales – qui auront lieu en même temps que les européennes – passent pour insupportables aux yeux de la droite et de ses nouveaux acteurs. Parmi ces derniers, on connaissait déjà Ciudadanos. Le « Podemos de droite » – selon la formule utilisée par ses initiateurs – a rayé d'un trait de plume la référence à la social-démocratie de ses professions de foi pour mieux concurrencer le PP et le nouveau venu, Vox – une des voix de l'accusation, dans le procès des indépendantistes – , dans la défense de l'intégrité territoriale. Comme ses deux concurrents les plus proches, il entend aussi capitaliser sur la déroute économique d'une Espagne dite « périphérique » – comme chez nous! –, le rejet des migrants et... du tout sociétal. A cet égard l'alliance de gouvernement à trois conclue en Andalousie pourrait en annoncer d'autres.

> Pierre NAULENT Christophe BARRET

(1) Cf. *Royaliste* n°1151, p.4

Chine

Réunification à la chinoise

L'année 2019 verra-t-elle la réunification des deux Chine, continentale et insulaire, soixante-dix ans après l'entrée des communistes à Pékin et la fuite des nationalistes à Formose ?

epuis le discours de Xi Jinping le 2 janvier, la question n'est plus de savoir s'il y aura ou non réunification mais si celle-ci sera pacifique ou militaire. En effet pour le président chinois, Taïwan « doit être » et « sera » réuni au Continent « de gré ou de force ». Jusqu'à présent, Pékin n'envisageait le recours à la force qu'en cas de déclaration unilatérale d'indépendance de la part de Taïpei. Par un subtil glissement sémantique, et partant du postulat qu'il n'y a qu'une seule Chine, il est désormais question pour l'armée chinoise de défendre « l'unité de la patrie » contre quiconque voudrait « séparer » Taïwan de la Chine.

Le parti favorable à l'indépendance (le PDP, parti démocrate progressiste) avait en effet gagné les élections de janvier 2016, tant présidentielles que législatives (pour la première fois) contre le Kuomintang de l'ex-président Tchang Kaïchek. Or le PDP a subi un lourd revers aux élections locales de novembre 2018, ce qui a certainement encouragé Pékin à accentuer sa pression morale.

La menace militaire est-elle crédible ? Ce ne serait que la quatrième crise après celles de 1954-5, 1958 et 1995-6. Dans les trois premiers cas, les Etats-Unis sont massivement intervenus. Seraient-ils en mesure de le faire cette fois et le voudraient-ils? Indépendamment des incertitudes liées à la politique de Trump, le rapport de forces a sérieusement évolué : les dépenses militaires respectives de Pékin et de Taipei qui étaient dans un rapport de un à deux il y a vingt ans sont maintenant de un à quinze. Pékin a acquis une maîtrise maritime quasi exclusive de la mer de Chine méridionale et est désormais capable d'encercler l'île. L'ancienne stratégie qui consistait en une attaque frontale massive depuis la côte par une pluie de missiles détruisant les défenses de Taïwan suivie du débarquement d'un million d'hommes sur les plages et leur marche sur la capitale est maintenant considérée comme dépassée pour diverses raisons: Taïwan s'est bunkerisée: installations enterrées, accès minés : conditions météorologiques sont mauvaises sur le détroit sauf quelques semaines par an ; il existe fort peu de plages accessibles. Bref si des tensions peuvent dégénérer, une invasion de grande ampleur, genre D Day, semble hors de portée.

Si les craintes néanmoins sont vives à Washington, c'est en raison du cours des relations sino-américaines. L'effort plus important que par le passé qui serait demandé serait-il accepté par les Américains et l'Occident en général ? Les négociations avec la Corée du Nord sont un marqueur. Un conflit à Taïwan irait à rebours de la tentative de diminuer les risques de conflit en Asie. Pékin manipule le dialogue coréen – outre le conflit commercial - afin de desserrer les lignes rouges américaines à Taïwan.

La capacité d'influence de Pékin partout à travers le monde, tissant patiemment sa toile, quasi anonymement alors que ce sujet est spécifiquement du domaine du Politburo du PCC (Parti Communiste Chinois), va croissant. D'abord diplomatiquement, les Etats qui reconnaissent encore la république de Chine ne sont plus qu'une poignée (18 à ce jour). Nombreux en Afrique, il n'en subsiste plus qu'un (Swaziland) ; six en Océanie, ce chiffre diminue rapidement, et cinq



en Amérique centrale. Ensuite politiquement, de nombreuses personnalités de tous bords dans les grands pays sont recrutées sans qu'elles y prennent garde ou en aient conscience dans des associations apparemment anodines ou philanthropiques: qui peut être contre une « réunification pacifique » comme hier la « coexistence pacifique » ?

Si cette capacité d'influence s'exerce partout, quelle ne doit-elle pas être en terre chinoise? Taïwan est l'un des « cinq poisons » avec le Dalaï Lama, les Ouïgours, les Falun Gong et les démocrates de Hong-Kong, contre lesquels les agents de Pékin opèrent en toute impunité partout dans la diaspora.

Si Taïwan tombait, ce serait comme un fruit mur, rongé de l'intérieur et de l'extérieur. La suppression de la conscription remplacée par une armée de volontaires a fait reculer le nombre de ses soldats d'environ 40% en vingt ans jusqu'à 215 000 hommes. Sa capacité de mobilisation de quelque 2,5 millions de réservistes se réduit également d'année en année. La population n'est rassurée que par la démonstration d'armements lourds mais dépassés. Elle n'est pas prête pour une guerre « populaire ». Pékin pourrait attendre que le temps fasse son œuvre, par exemple 2049. Mais Xi Jinping a accéléré le pas. Après le discours du 2 janvier, une absence de résultats serait une perte de face lors de la commémoration du 2 octobre prochain.

Yves LA MARCK

La monarchie tricolore

Depuis décembre, des Gilets jaunes brandissent la reproduction d'un célèbre tableau de Delacroix et exaltent la Révolution de 1848. Voilà qui nous incite à évoquer la monarchie tricolore issue de la Révolution de 1830. Il est en effet utile de réfléchir, aujourd'hui, à ce qui fut tenté puis manqué au fil de ces dix-huit années du règne de Louis-Philippe.

ur le tableau que Delacroix achève en décembre 1830, la belle femme au bonnet phrygien qui brandit le drapeau tricolore et tient fermement son fusil concentre si bien l'attention qu'on néglige trop souvent les autres figures révolutionnaires : l'étudiant coiffé de sa faluche et armé de deux pistolets, l'artisan à la ceinture rouge et en haut de forme qui tient un tromblon, l'ouvrier armé d'un sabre et coiffé d'un béret sur lequel est accrochée la cocarde blanche et le ruban rouge des monarchistes libéraux.

Guidé par la Liberté, tel fut le peuple des Trois Glorieuses symboliquement représenté. Louis-Philippe acheta le tableau et le fit exposer au musée du Luxembourg. tionnelle et des libertés publiques.

Chef de la branche cadette des Bourbons, le duc d'Orléans était relié à l'Ancien Régime mais il incarnait aussi les heures glorieuses de la Révolution puisqu'il avait combattu, avec le grade de lieutenantgénéral, à Jemmapes et à Valmy. En juillet 1830, le peuple de Paris et les libéraux voient en lui l'homme de la situation, auquel se résignent rapidement les républicanistes peu nombreux et indécis – et l'on répète, après La Fayette, que la monarchie est « la meilleure des républiques ». La révolution qui s'accomplit sous l'égide du deuxième roi des Français est politique et sociale tout à la fois. Charles X avait voulu s'appuyer sur l'ancienne noblesse muée en aristocratie. Louis-



La monarchie de Juillet (1) vaut

Le roi des Français fait d'ailleurs un drôle de bourgeois, si l'on entend par là la quiétude replète au ras du bonnet. Louis-Philippe a fait la guerre, subit l'exil – d'abord aux Etats-Unis, dont il ne reprend pas le modèle institutionnel – puis une révolution qui en fait un chef d'Etat très exposé. Il est la cible de dix complots ou attentats et de mouvements insurrectionnels : révolte lyonnaise des Canuts en 1831, tentative de soulèvement de la Vendée par la duchesse de Berry en 1832, insurrection républicaniste à Paris en juin 1832 et à Lyon en 1834, tentative de soulèvement de la garnison de Boulogne-sur-Mer par Louis-Napoléon en août 1840.

La tâche du roi n'est pas facile non plus dans les affaires étrangères. La France battue et partiellement occupée en 1815 doit réaffirmer son rang sans inquiéter les puissances continentales.



Il se voulait fidèle à cette révolution qui le porta au pouvoir aux cris de « Vive la Charte » et il fit édifier sur la place de la Bastille la colonne de Juillet, en hommage aux citoyens tombés dans les rues de Paris. Au sommet du monument, le Génie de la Liberté rappelle que la Révolution de 1830 se fit en réaction au coup d'Etat par lequel Charles X voulut annuler la Charte, matrice de la monarchie constitu-

Philippe a vu monter les classes moyennes et, s'il est lui-même plus roi que bourgeois, il estime non sans bonnes raisons que la bourgeoisie sera le socle du nouveau régime. Une bourgeoisie violemment anticléricale, ne l'oublions pas : lors de la cérémonie organisée en 1831 au Panthéon en hommage aux morts de juillet, le clergé ne fut pas invité; la Chambre, quant à elle, siégeait le jour de l'Assomption...

Louis-Philippe défend l'intérêt national avec ténacité et s'inscrit dans la tradition capétienne de l'équilibre européen face à

une gauche qui est belliciste au nom de la liberté des peuples. L'opinion publique est quant à elle partagée entre la nostalgie de l'élan révolutionnaire, le souvenir de l'aventure impériale et le désir de calme prospère après tant de violences et de guerres. Aux conflits politiques,

s'ajoute la lutte naissante entre les possédants et une jeune classe ouvrière impitoyablement exploitée et durement réprimée par la troupe lorsqu'elle se révolte. La monarchie de Juillet inaugure une technique répressive qui lui survivra : journées de juin 1848, massacre des Communards, journées sanglantes de Fourmies en 1891 et de Draveil-Vigneux en 1908.

Pour la conduite des affaires de l'Etat, Louis-Philippe et ses ministres disposent de la constitution administrative esquissée au fil des siècles par l'ancienne monarchie puis instituée par le Premier consul et les légistes de l'Ancien régime : Portalis, Tronchet, Roederer. Bonaparte, écrit Arnaud Teyssier, « avait édifié le système français d'administration publique, puissamment centralisé et charpenté » qui avait permis d'accomplir « la grande révolution royale à laquelle avaient aspiré jadis des hommes comme Vauban, puis les grands ministres de la fin du règne de Louis XV, mais que Louis XVI avait été incapable de mener à bien ». La Restauration, si mal nommée, avait conservé les préfets, les départements et le Conseil d'Etat et Louis-Philippe peut s'appuyer sur ce système centralisé, qui continuera longtemps de structurer le pays.

Le roi veut aussi consolider le régime représentatif. Avec lui, la Charte n'est plus « octroyée », ce qui laisse supposer qu'elle peut être retirée : elle résulte du pacte noué entre le roi des Français et le peuple insurgé et s'inscrit dans un projet historique clairement exprimé par Rémusat : « Le véritable orléanisme, c'est-à-dire la confiance dans le nom et la situation de la dynastie, le désir de l'enraciner en la natio-

nalisant, la persistance enfin dans la vraie pensée de 1830, pour laquelle l'avènement de la maison d'Orléans n'était pas un expédient de salut public, mais l'accomplissement définitif de la Révolution française ». L'intention est magnifique mais ce que l'orléanisme veut accom-

plir implique une pleine maîtrise de la dialectique politique et sociale – qui échappe plus ou moins à la volonté des doctrinaires de l'orléanisme. Dialectique de la monarchie et de la nation, du roi et du gouvernement, du gouvernement et du peuple français, du gouvernement et de la représentation nationale.

Cette complexité donne après des résultats fortement 1830 contrastés. C'est bien une royauté nationale qui s'institue et qui fait valoir la souveraineté de la nation. Mais la monarchie tricolore n'est pas une adaptation française du système anglais dans lequel la monarchie relève de l'ordre symbolique, non de la puissance exécutive. Le régime de Juillet, comme la Vème République gaullienne, balance entre la formule anglaise dans laquelle le gouvernement conduit la politique du pays dans le dialogue avec le Parlement et un mode de gouvernement qui fait une large place à l'autorité royale. Avec Casimir-Périer, le roi règne mais ne gouverne pas, mais c'est ensuite un pouvoir personnel qui s'affirme dans le respect scrupuleux mais formel de la Charte et Guizot affirme en 1846 que « le trône n'est pas un fauteuil vide ». Il est vrai que la Chambre des députés ne connaît pas de partis organisés et disciplinés mais des majorités mouvantes, timides et rarement inspirées, peu représentatives de la nation en raison du système censitaire. Mais il existe une opinion publique très vivante, une presse pleinement libre – du moins jusqu'à l'attentat de Fieschi en 1835 – et, dans les affaires judiciaires, Louis-Philippe, hostile à la peine de mort, utilise très généreusement son droit de grâce.

Nul n'ignore que la grande faute de Louis-Philippe, s'appuyant sur Guizot, fut de refuser le suffrage universel qui aurait pu donner une base populaire à la monarchie tricolore. Ce refus n'était pas dicté par des considérations anti-démocratiques mais au contraire par la crainte d'un césarisme qui s'appuierait à nouveau sur le référendum-plébiscite. On sait aussi que la monarchie de Juillet s'effondra sous une faible poussée, parce qu'elle n'avait pas voulu se défendre...

Nous sommes les héritiers de ce régime parlementaire instable, toujours imparfait, souvent décevant, qui est indispensable à la démocratie représentative. Malgré ses fautes politiques et son échec final, le deuxième roi des Français reste aujourd'hui exemplaire dans son affirmation pacifique de la souveraineté de la nation et dans sa volonté de rassembler les Français dans un même amour de l'histoire de France. En témoigne la création dans le château de Versailles restauré par Louis-Philippe d'un musée dédié « à toutes les gloires de la France » - monarchiques, révolutionnaires et impériales (2). L'Arc de triomphe de l'Etoile, dont la construction entreprise en 1806 est achevée en 1836, témoigne de ce même souci d'unité nationale puisque Louis-Philippe décide d'y inscrire toutes les batailles menées entre 1792 et 1815 et de faire sculpter « Le départ des Volontaires de 1792 » (ou « La Marseillaise ») de Rude et « Le Triomphe de Napoléon » de Cortot. Cette nationalisation monumentale de notre histoire mérite d'être célébrée et actualisée.

Bertrand RENOUVIN

- (1) Sur la monarchie de Juillet, l'ouvrage de référence est celui d'Arnaud Teyssier, Louis-Philippe, Le dernier roi des Français, Perrin, 2010. On lira avec profit la réédition de l'ouvrage de Sébastien Charléty, Histoire de la monarchie de Juillet, 1830-1848, Présentation d'Arnaud Teyssier, Perrin, 2018.
- (2) Cf. l'article que Marc Sévrien a consacré à l'exposition « Louis-Philippe et Versailles » dans le numéro 1154 de *Royaliste*.

Israël

L'anti-Ben Gourion

13 ans et 4 mois : le record de longévité à la tête du cabinet israélien détenu par David Ben-Gourion entre 1948 et 1963 est battu ce mois de mars 2019 par Benjamin Netanyahou (1996-1999 et depuis 2009).

e portrait à charge que trace Jean-Pierre Filiu dépasse la personne du Premier Ministre qui, avoue-t-il, est le « prétexte » pour dresser le bilan de la dernière décennie pour Israël et le « rêve sioniste » : Netanyahou est « à la fois l'artisan et le produit d'un certain déclin d'Israël ». S'il est resté treize ans au pouvoir et peutêtre plus s'il gagne les élections du 9 avril prochain, ce n'est pas seulement à cause de ses qualités manœuvrières qui sont indéniables, mais aussi parce qu'il correspond à un certain esprit du temps.

Netanyahou s'inscrit dans une lignée bien connue, celle dite du « révisionnisme », qui date des premiers débats au sein du mouvement sioniste qui ont vu s'opposer à Herzl et Ben Gourion un Zeev

Jabotinski, inspirateur du parti Likoud de Begin, Shamir et Netanyahou. Le Premier Ministre est tombé tout petit dans la politique puisque son père fut le dernier secrétaire de Jabotinski à New York en 1940 et son modeste continuateur (Benjamin ne verra le jour qu'en 1949, ce qui

en fait le premier Premier Ministre né après la naissance de l'Etat d'Israël). Il faudra attendre 1977 pour que le Likoud gagne les élections et initie cette réécriture du récit national majoritaire jusqu'alors avec les pionniers de l'Etat d'Israël.

Filiu dégage ainsi une dynamique qui a conduit le sionisme en 122 ans dans l'impasse actuelle. Un cycle s'achève de 1896, la publication de l'ouvrage d'Herzl, « l'Etat juif », à la loi sur « Israël Etat-nation du peuple juif » adoptée par la Knesset le 19 juillet 2018 (à une seule

voix de majorité). Pour beaucoup de sionistes, ce n'est pas un achèvement mais la négation du « rêve ».

De quelle impasse s'agit-il? De celle dans laquelle se trouve Israël face aux Palestiniens mais aussi face à la Diaspora.

Rien ne prédisposait l'arabisant engagé qu'est Jean-Pierre Filiu (1) à traiter du sionisme. Il ne s'y est résolu, se justifie-t-il, qu'après avoir entendu Netanyahou en octobre 2015 devant le Congrès de l'Agence juive ériger le grand Mufti de Jérusalem en initiateur du génocide nazi. Le propos à l'époque avait fait scandale. Le procès fait à Netanyahou était d'instrumentaliser la Shoah à des fins partisanes. Or le grand communicateur qu'est le Premier Ministre avait une nouvelle fois réussi un coup : recen-

trer le problème juif autour de la question arabe. On a voulu voir de sa part une relecture du passé allemand alors qu'il s'agissait pour lui de pousser un projet très actuel de disqualification de l'Autorité palestinienne. Ce qui est troublant, contrairement à ce que pense l'auteur, n'est pas la reprise par

le Premier Ministre d'une accusation récurrente contre Amin Al-Husseini que la teneur des propos, vraisemblables sinon attestés, de ce dernier face à Hitler. Si finalement le Grand Mufti n'a tenu qu'un rôle secondaire (notamment en Yougoslavie avec les brigades de Waffen SS bosniaques) qui aurait néanmoins justifié sa traduction en jugement, ce n'est pas de l'histoire ancienne pour les habitants arabes de Jérusalem encore partagés entre les familles Husseini et Nashashibi.

Au-delà de la question palesti-

nienne, c'est le rapport d'Israël à la Diaspora qui se trouve affecté. La population juive en Israël égale aujourd'hui



celle résidente aux Etats-Unis en voie d'assimilation rapide. Netanyahou, qui a passé jusqu'à l'âge de quarante ans la moitié de sa vie en Amérique, est un élément clivant au sein de cette communauté, principal soutien d'Israël. Le dirigeant révisionniste avait en effet très tôt privilégié les liens avec le parti républicain (et les évangéliques, « sionistes chrétiens ») alors que la grande majorité juive vote démocrate. Le conflit sera porté à son paroxysme sous Obama. Or ce pari s'est révélé payant puisqu'avec Trump l'ambassade américaine a déménagé à Jérusalem et l'accord avec l'Iran a été déchiré. Jamais Israël n'a été aussi puissant. Mais cette victoire ouvre sur le vide, sur un mur. C'est surtout un déni des valeurs du sionisme des Lumières.

Le livre de Jean-Pierre Filiu s'adresse aux Juifs français dont il s'étonne de la passivité devant ces évolutions négatives du sionisme historique auquel tant de noms français sont attachés. Pourquoi, se demande-t-il, la moindre critique à l'égard du chef du gouvernement israélien est aussitôt assimilée à de l'antisionisme voire de l'antisémitisme? Les débats sont beaucoup plus nourris en interne aux Etats-Unis ou en Israël même. Filiu voudrait ouvrir un débat en France.

Yves LA MARCK

(1) Citons entre autres *L'apocalypse dans l'Islam*, *Les Arabes leur destin et le nôtre*, *Histoire de Gaza*, *Le miroir de Damas*.

Jean-Pierre Filiu, *Main basse sur Israël. Netanyahou et la fin du rêve sioniste*, éditions La Découverte, 2019.

Grand débat national

Chronique d'un fiasco annoncé

La tenue de débats citoyens partout dans le pays pour dénouer la crise des Gilets Jaunes suscite curiosité et interrogations. Au regard des conditions d'organisation des discussions, il est improbable qu'en ressortent des changements au bénéfice des Français.

Jusqu'au 15 mars 2019, les Français sont invités à prendre part au « Grand Débat national » (GDN) lancé par Emmanuel Macron. Ils peuvent assister à des réunions publiques souvent organisées par les élus locaux ou remplir un questionnaire en mairie ou en ligne sur le site granddebat.fr. Le gouvernement, plutôt que de ressusciter les cahiers de doléances, a choisi d'accorder la parole dans un cadre délimité par les quatre thématiques annoncées par la lettre du Président de la République : fiscalité et finances publiques, transition écologique, démocratie et citoyenneté, organisation de l'Etat et des services publics.

À chaque thématique correspond une série de questions à choix multiples avec, pour quelques-unes d'entre elles, la possibilité d'ajouter une réponse personnalisée. Ces feuillets rapides à remplir (deux minutes en moyenne par thème) peuvent être complétés par un second formulaire d'approfondissement dont le contenu, rendu public, offre davantage de champ à la libre expression. Toutefois, les questions sont là encore fléchées. En imposant ce format corseté avec une habileté toute relative, le gouvernement s'est attiré des critiques substantielles dont la presse s'est faite l'écho. Poser les questions et orienter le choix des réponses par une pré-sélection d'options permettra de faire dire aux sondés ce qu'ils n'avaient pas forcément envie de dire mais que le gouvernement voulait entendre.

Quelques exemples suffisent à saisir l'entourloupe. « Faut-il introduire une dose de proportionnelle pour certaines élections ? (Réponses possibles : Législatives / Régionales / Départementales / Il ne faut pas) » : il n'est possible au contributeur que de faire valoir une «



dose », idée prônée par Emmanuel Macron depuis la campagne 2017, non pas la proportionnelle intégrale. « Serait-il souhaitable de réduire le nombre de parlementaires ? (Oui/ non) » : la question porte ici sur une autre lubie du Président qui n'a jamais figuré parmi les préoccupations des Français. En matière fiscale, le tableau est tout aussi sombre.

« Afin de réduire les déficits de la France qui dépense plus qu'elle ne gagne, pensez-vous qu'il faut avant tout (Réduire la dépense publique/Augmenter les impôts/Faire les deux en même temps/Je ne sais pas) ? » ; il est entendu pour qui souhaite aller chercher l'argent où il se trouve – dans les paradis fiscaux – que la réponse « augmenter les impôts » est si générale et imprécise qu'elle se retournera contre le petit contribuable. Enfin, on ne s'étonnera même pas de l'absence de question portant sur la construction européenne. Orienter le débat citoyen se fait aussi bien par la suggestion des réponses que par l'interdiction des questions qui fâchent...

Le gouvernement a annoncé qu'une synthèse du GDN serait réalisée dès le mois d'avril. Difficile de penser que ce bref « dépouillement » suffira à exploiter les contributions libres ; il est à craindre que seules les réponses au QCM serviront d'appui pour valider les décisions de la majorité.

Manœuvres politiques

Emmanuel Macron s'est emparé du GDN à travers par une succession de réunions télévisées impliquant les maires ou un panel de Français sélectionnés en amont. À la fausse spontanéité de ces rencontres très préparées s'ajoute le sentiment tenace de voir un chef de majorité en tournée des meetings, plus soucieux de préserver l'adhésion à sa politique que d'écouter ses interlocuteurs. Cet activisme bruyant fragilise d'entrée de jeu la neutralité des débats pourtant promise. Une fois encore, l'élu éclipse le citoyen. Et que dire des contradictions entre les déclarations du porte-parole Benjamin Griveaux, affirmant dès l'ouverture de la consultation que la trajectoire suivie par le gouvernement n'en serait pas modifiée, et celles d'Emmanuel Macron, jurant de tirer des conséquences profondes de la parole des Français?

Sachons gré à Chantal Jouanno d'avoir levé les ultimes doutes sur la sincérité du pouvoir macronien. Comme le révèle le journaliste Laurent Mauduit (Médiapart, 27/01/2019), la présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP), une autorité administrative indépendante, a refusé d'être associée personnellement au pilotage du GDN. Elle a déploré d'abord que le gouvernement prédétermine les thèmes abordés et s'arroge le droit de poser questions et réponses. Elle a surtout dénoncé l'absence délibérée de neutralité. L'Elysée avait tenté d'associer la CNDP comme caution de la démarche sans la saisir formellement afin que les débats échappent à ses critères de transparence et d'impartialité. La CNDP ne supervisera ni ne se chargera par conséquent de la synthèse des contributions. C'est bien le gouvernement qui est à la manœuvre en amont et en aval de la procédure. Ceux qui ont cru en la vertu d'un tel simulacre de démocratie participative risquent de déchanter.

Casimir MAZET

Cinéma

Les Invisibles

Un film sur la vie quotidienne des travailleuses sociales et sur les SDF que Louis-Julien Petit rend enfin visibles.

l'heure où vous lirez ces lignes, il est peu probable que *Les Invisibles*, le dernier long métrage de Louis-Julien Petit à qui l'on doit également *Discount* sorti en 2015, soit encore visible sur nos écrans de cinéma. Peu importe, avec les nouvelles formes de diffusion des images, comme le streaming ou la vidéo à la demande (VOD), il y a mille et une manière aujourd'hui de visionner un film. On l'aura compris, il faut voir ce film toutes affaires cessantes, pour son sujet, pour la qualité de jeu des acteurs, et parce qu'il illustre la démission des politiques et, en réaction, la prise en main de leur destin par les citoyens eux-mêmes.

Suite à une décision municipale, l'Envol – centre d'accueil où des femmes SDF viennent se réfugier pour fuir la violence de la rue, manger un repas chaud, prendre une douche, recharger leur portable, parler de leurs problèmes, évoquer leurs espoirs ou leurs enfants qu'elles ne voient plus, rire avec les autres, bref chercher un peu d'humanité – est sur le point de fermer. La solidarité a un coût pour les petites communes et les édiles sont contraints de faire des choix. Les travailleuses sociales qui y sont employées obtiennent

un délai de trois mois pour réinsérer par tous les moyens (falsifications, pistons, mensonges...) les femmes dont elles s'occupent. Le scénario plonge le spectateur au cœur d'une précarité qu'une quinzaine de femmes qui ont connu la rue et qui, pour l'occasion, se transforment en actrices. Les



professionnelles qui leur donnent la réplique (Audrey Lamy, l'idéaliste fragile, mais néanmoins obstinée, Corinne Masiero, rude et généreuse à la fois, Noémie Lvovsky, bénévole maladroite mais remplie de bonnes intentions) s'effacent devant elles et leur permettent de donner le meilleur d'elles-mêmes. Le réalisateur parvient à parvient, sans jamais se départir de la nécessaire empathie qui caractérise le cinéma social et sans misérabilisme, à restituer le quotidien des travailleuses sociales, leur dévouement, et l'humanité des SDF qui, dès lors, ne nous apparaissent plus comme des SDF « invisibles » mais comme des personnes aux vies et aux personnalités aussi attachantes que précieuses.

Nicolas PALUMBO

Deuil

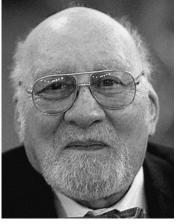
Paul Balta

Nous avons appris avec grande tristesse la mort de Paul Balta, spécialiste de l'Orient contemporain, longtemps journaliste au Monde, qui nous honorait de son amitié.

tienne et d'un père français, dans une lignée qui comptait un Libanais et un Chypriote grec, Paul Balta était prédisposé à parcourir les routes de la Méditerranée. Ce qu'il fit dès sa prime jeunesse. Après des études de philosophie, le choix du journalisme s'imposa comme une évidence.

Entré au Monde en 1970, il couvre le Proche-

Orient et le Maghreb, s'installe à Alger comme correspondant de son journal, part pour Téhéran en 1978 pour suivre la révolution iranienne puis, parmi d'autres conflits, la guerre entre l'Irak et l'Iran. Ayant quitté *Le Monde* en 1985, il avait animé le Centre d'Etudes de l'Orient contemporain de Paris III puis le Sémi-



naire de politique étrangère sur le monde arabe et l'islam du Centre de formation des journalistes de Paris.

Dans les premières années de *Royaliste*, nous fûmes nombreux à lire *La politique arabe de la France* que Paul Balta publia aux éditions Sindbad en 1973 puis le livre très informé qu'il avait consacré à Houari Boumediene en 1978 – parmi tant d'autres ouvrages.

Un ami fidèle

Nous l'avions reçu avec son épouse Claudine Rulleau aux Mercredis de la NAR et tous deux aimaient venir bavarder avec les lecteurs de *Royaliste* lors de nos réunions amicales. Rue des Petits-Champs, Paul surmontait son handicap moteur pour escalader avec courage nos quatre étages. Paul Balta et Claudine Rulleau avaient joyeusement fêté l'inauguration de nos locaux de la rue Sibuet et nous avaient offert une splendide édition du Coran qui figure parmi nos trésors. La rédaction de *Royaliste* présente ses vives condoléances et l'expression de son affectueux respect à Claudine Rulleau.

Yvan AUMONT Bertrand RENOUVIN

Actualités de la Nouvelle Action Royaliste 🐟



A Dreux le 2 février





Congrès

Le 38^{ème} Congrès de la Nouvelle Action royaliste se tiendra à Paris les 30 et 31 mars

> Début des travaux : le samedi à 9h30 Fin des travaux : le dimanche à 16h30

Bulletin d'abonnement à <i>Royaliste</i>
Nom/Prénom :
Adresse:
Profession:
Date de naissance :
souscrit un abonnement de :
() trois mois (20 €) - () six mois (30 €) - () un an (50 €) - () un an soutien (120 €)
() abonnement annuel en PDF (40 €) - () abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)
Chèques à l'ordre de : «Nouvelle Action Royaliste», Adresse : Bloc C - Boîte 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris



Abonnement et adhésion

règlement à l'ordre de :

La Nouvelle Action

royaliste

Vidéos de la NAR

Les conférences de la saison 2017 - 2018 sont disponibles sur notre chaîne YouTube et depuis le site « Archives royalistes »

MERCREDIS DE LA NAR

Le mercredi 13 février, nous recevrons Patrice Gueniffey qui présentera: Augustin Cochin, la machine révolutionaire.

Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L. 13 36-38, rue Sibuet 75012 Paris Tél.: 06 43 11 36 90

Directeur de la publication Yvan Aumont

Directeur politique Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint Christophe Barret

> Rédacteur en chef Marc Sévrien

Com. paritaire: 05 14 - G 84 801 ISSN: 0151-5772

Imprimerie spéciale de la NAR

Éditorial

Une question de légitimité

ans Marianne (8 février), Natacha Polony et Soazig Quéméner posent la question essentielle : comment rendre sa légitimité au président élu ? Pour résumer à gros traits une fine analyse, Emmanuel Macron, appuyé sur un socle de 18% des électeurs inscrits réunis au premier tour, s'est fait élire en jouant sur la peur du Front national et prétend depuis imposer un programme de guerre de classe, comme si celui-ci avait été plébiscité. Face à la révolte des Gilets jaunes, qui résulte pour une part de ce tour de passe-passe, le vainqueur de 2017 cherche à recréer le clivage entre « nationalistes » et « progressistes » en mobilisant de surcroît le « parti de l'ordre » effrayé par les violences de rue.

L'illégitimité d'Emmanuel Macron tient à sa volonté de fracturer la société française et de mater sa partie rebelle par tous les moyens, légaux et illégaux, d'intimidation et de répression. Il n'y a pas de violence d'Etat qui soit légitime. J'ajoute que le viol permanent de plusieurs articles de notre Constitution fonde ce procès en illégitimité, trop souvent détourné en dénonciation de la Ve République. Et je souscris à la conclusion de Natacha Polony et Soazig Quéméner : pour redevenir légitime, le président doit « cesser d'utiliser les institutions de la Ve République et leur miraculeuse stabilité pour imposer aux Français un système économique dont ils ne veulent pas ». Si Emmanuel Macron prenait cette injonction au sérieux, il trouverait une issue à la crise selon un plan que je me permets de suggérer :

- Le président de la République déclare solennellement à la nation qu'il cesse d'être le chef effectif du gouvernement et du parti dominant et qu'il est désormais décidé à agir dans le cadre des fonctions prévues à l'article 5 : assurer, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat, garantir l'indépendance nationale...
- Le président de la République annonce qu'il dissout l'Assemblée nationale afin qu'un débat démocratique s'ouvre dans le pays. Il précise qu'il ne cherchera pas à influencer le vote et qu'il laissera le gouvernement qui aura la confiance de l'Assemblée nationale libre de « déterminer et conduire la politique

de la nation ». C'est ce gouvernement effectivement responsable devant le Parlement qui pourrait déposer un projet de réforme électorale, recourir au référendum, engager une réforme de la Constitution...

Le retour à la démocratie parlementaire ne permettrait pas de résoudre la crise de la représentation nationale car c'est l'ensemble du système des partis qui doit librement se réorganiser selon les traditions de notre pays et selon les tendances nouvelles qui se font jour. Mais Emmanuel Macron, s'il décidait de devenir le président de la République qu'il n'a pas encore été, pourrait très vite acquérir une solide popularité – y compris chez les Français qui, aujourd'hui, le combattent et le détestent.

S'élever à la hauteur de sa fonction est toujours difficile, souvent douloureux. Emmanuel Macron, pour devenir le président de tous les Français, devrait s'arracher à sa classe sociale, s'affranchir de ses préjugés idéologiques, subir toutes sortes de pression. Mais il découvrirait la grandeur et les joies du dialogue avec les Français sur la France.

Je l'invite, comme tous ceux qui aspirent à la charge suprême, à méditer le règne de Louis-Philippe. Le duc d'Orléans n'avait pas écrit un livre intitulé *Révolution* mais il avait participé à la grande Révolution et exercé un commandement dans les armées révolutionnaires avant de devenir le roi des Français après la Révolution de 1830. Il défendit l'intérêt national et présida, parfois maladroitement, à l'installation du régime parlementaire ; mais la Monarchie de Juillet reposait sur une base sociale trop étroite et elle laissa la classe ouvrière, durement exploitée et réprimée, hors de la citoyenneté faute d'avoir voulu le suffrage universel.

Dans leurs exils, les successeurs de Louis-Philippe surent tirer les rudes leçons de la Révolution de 1848. Il n'y a pas de transformation possible du pays sans un accord entre le pouvoir politique et le peuple français. Cet accord s'inscrit dans la dynamique des conflits politiques et des luttes de classes transcendées par la volonté d'indépendance nationale. La Monarchie de Juillet fut tricolore, comme la monarchie élective, parlementaire et démocratique, instituée par le général de Gaulle. Pour devenir chef d'Etat, et bien servir son pays, il faut s'inscrire dans notre histoire nationale et savoir s'en remettre au peuple à qui, seul, appartient la souveraineté nationale.

Bertrand RENOUVIN